

**Intro session FR**  
**Religions et politique**  
**18 mars 2026**

Religions et politiques ! Le sujet est immense. Il sera abordé durant ces trois jours dans le cadre plus limité de l'Ecole et de l'Ecole catholique et dans la situation présente. L'occasion nous en a été fournie par les contrôles administratifs et financiers des établissements en contrat avec l'Etat. Ces contrôles portent sur plusieurs points. On peut les résumer ainsi : L'accueil de tous sans discrimination : milieu social, de culture, de religion. Le respect de la liberté de conscience afin qu'il ne soit demandé à personne de poser des actes de culte qui irait à l'encontre de ses convictions ou de ses croyances, le respect de programmes et des jours ouvrables, le contrôle que les subventions attribuées par l'Etat ne sont pas utilisées à d'autres fins que la pédagogie. Rien d'anormal à ce que l'Etat vérifie que les termes du contrat soient bien respectés, la réciproque étant vraie d'ailleurs, L'école est attentive à ce que l'Etat tienne ses engagements et respecte sa liberté.

Or on a assisté à deux types de réaction. Il s'agit de types et donc à l'intérieur de chacun d'eux les réactions ont pu être diverses. Certains se sont offusqués que l'Etat puisse venir les inspecter. Pourtant on peut noter qu'au fil du temps et à la faveur d'une absence de contrôle dénoncée par la cour des comptes en 2023, un certain nombre de dérives aient pu avoir lieu et que ces contrôles ont toute leur raison d'être. D'autres, plutôt du côté de l'Etat, y ont vu une bonne occasion pour empiéter au-delà de leurs compétences, à tel point qu'il a fallu demander que les consignes données aux inspecteurs soient portées à la connaissance de tous. De l'aveu même du ministre quelques inspecteurs zélés ou ignorants dépassaient leurs prérogatives, « *de manière inacceptables* ». Jusque-là elles étaient restées secrètes et leur publication fut finalement imposée par décision du conseil d'Etat. Rien pourtant que de très normal que l'Etat vérifie que les termes du contrat sont bien respectés et qu'en retour l'Ecole catholique veille à sa liberté, à son caractère propre et honore ses engagements avec l'Etat. La vigilance s'impose d'autant plus que l'on voit combien les établissements scolaires musulmans subissent des pressions anormales. En 2019, le président de la région Hauts-de-France, Xavier Bertrand, a suspendu les subventions régionales du lycée Averroès de Lille, une décision annulée par la justice administrative. En 2021, de nouvelles suspensions ont été décidées, avant que le tribunal administratif de Lille n'annule, en avril 2025, la décision préfectorale mettant fin au contrat d'association.

Nous avons donc été conduits par l'actualité à retenir non pas les contrôles mais la question plus large des relations entre le politique et les religions. Selon votre place dans l'établissement, vous êtes plus ou moins directement concernés par les contrôles mais chacun a intérêt à réfléchir à cette question, à prendre du recul et à être le plus juste possible

En effet la relation entre les religions et le politique est complexe. Il ne suffit pas de déclarer qu'il y a une séparation des Eglises et de l'Etat comme on l'a fait par la loi de 1905 pour que les questions soient résolues car elles sont forcément en relation et en interaction. Comme on l'a écrit dans l'introduction de la session : la République et les Eglises « sont indépendantes mais ne peuvent s'ignorer, liées sans s'aliéner, critiques tout en se respectant, et surtout aucune ne peut assigner à l'autre la place qu'elle voudrait lui donner ». Les Eglises ne régissent pas la République, celle-ci ne définit la nature ou la mission des Eglises (terme qui englobe toutes les religions). Il faut même aller un peu plus loin et dire qu'en fait, elles ont besoin l'une de l'autre sans que chacune ne veuille trop l'avouer à l'autre.

### **La religion a besoin du politique.**

La religion comporte une part d'irrationnel. La foi n'est pas très raisonnable. Elle échappe par définition à la raison, faisant appel au sentiment religieux, ayant pour objet « l'infini dans le fini » comme disait le philosophe. Les religions connaissent leur part d'irrationalité et elles mettent en place un certain nombre de régulations internes. On peut en nommer trois au moins : le théologien, le mystique et le prophète. Le théologien introduit de la raison, y compris de la raison critique et invite à comprendre ce que l'on croit, selon une définition très classique de la théologie : *intellectus fidei*. Le mystique interroge la religion trop préoccupée d'elle-même et l'invite se tourner vraiment vers le mystère. La fonction mystique arrache la religion à l'instrumentalisation du sentiment religieux. Le prophète met la religion en face de ses contradictions entre le message qu'elle porte et la réalité qu'elle vit. « Tu dis que les pauvres sont au centre mais toi quelle place tu leur fais ? » Ces régulations internes sont plus que nécessaires, même si aucune religion supporte bien ces trois personnages. Les trois fonctions sont comme du poil à gratter dans le fonctionnement des Eglises. Parfois cela devient insupportable aux institutions qui les élimine : le théologien condamné, le mystique exilé, le prophète assassiné...

Mais les religions ont aussi besoin de régulations externes et donc du politique qui leur pose des limites à ne pas franchir et en particulier celle de ne pas vouloir se substituer au politique. Au nom même de son rapport à la transcendance, de ses valeurs éthiques, la religion se verrait bien dicter les normes du politique, voire le récupérer, ou prendre sa place ou pourquoi pas l'assimiler. Notre époque n'échappe pas à cette dérive. Il suffit d'évoquer les théocraties mais aussi la présence des religieux dans l'administration Trump ou dans le gouvernement d'Israël. La religion n'aime pas que le politique lui rappelle qu'elle ne peut avoir la prétention d'imposer son point de vue au politique.

### **Le politique a besoin de la religion**

Mais le contraire est tout aussi vrai. Le politique a beaucoup de difficultés à reconnaître la place des religions. Elles sont présentes dans toutes les cultures. Elles les enrichissent de leurs textes, de leurs rites, de leur création culturelle et artistique. Elles fournissent au politique du sens, des raisons de vivre. Elles lui apportent des

règles et des normes morales. Jean-Pierre Chévènement a des paroles très fortes pour dire tout ce que la République doit à la religion chrétienne, ce qui transparait ne serait-ce qu'à travers sa devise. Le politique n'aime pas que cela lui soit rappelé. Une solution serait de confiner la religion dans la sphère privée, dans la conscience de chacun sauf que toute religion, même celle qui fait le plus droit à l'individu, n'existe que publiquement. Elles s'affichent dans l'espace public par leurs manifestations, leurs croyances, leurs fêtes, leurs règles alimentaires, leurs coutumes vestimentaires etc.

Le risque du politique est de vouloir instrumentaliser les religions à son propre service. Poutine est devenu un fervent croyant de l'Orthodoxie qu'il a martyrisé dans une vie antérieure. Le sérieux de sa conversion n'apparaît pas immédiatement ! A cause même du poids symbolique de la religion, le politique a tout intérêt à l'utiliser... ou bien à la réduire à son service. Au moment de la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat, certains imaginaient plutôt mettre la religion catholique sous la tutelle de l'Etat et de la contrôler qu'une séparation qui respecte l'autonomie propre des Eglises.

### **Un paradoxe**

On est dans une étrange situation selon laquelle pour le bien de la société et des individus, il convient que chacun joue son rôle propre sans s'inféoder l'un à l'autre, mais sans s'ignorer non plus. Cette situation inconfortable a l'avantage de limiter les prétentions de chacun et de garantir la liberté de tous. Dans la réalité, l'équilibre n'est jamais totalement atteint et les tentations sont fortes de vouloir s'imposer à l'autre, ou de le combattre. Chacun doit alors veiller à ce que sa liberté soit pleinement respectée, tout en reconnaissant celle de l'autre.

### **L'Ecole catholique et la république**

La relation entre l'Ecole catholique – mais je pourrais dire aussi les établissements musulmans- et l'Etat est un cas particulier de cette relation complexe. Il y a un véritable enjeu de reconnaissance mutuelle. L'Etat doit reconnaître « le caractère propre », tel qu'il est dans la loi Debré de 1959, sans pouvoir le définir car seule l'Ecole catholique peut dire ce qu'est son caractère propre, fondé sur sa vision de l'homme. Elle a besoin de sa part de liberté pour le mettre en œuvre. La liberté de l'enseignement est une des formes de la liberté religieuse. L'Etat doit donc reconnaître cette liberté éducative. A contrario l'Ecole catholique doit reconnaître la fonction de l'Etat et sa responsabilité politique propre, les règles et les valeurs de la République. Un enrichissement mutuel est alors possible. L'école catholique a beaucoup apporté à l'éducation nationale, à cause de sa riche expérience éducative et cela se donne à voir jusque dans le vocabulaire employé. Une certaine émulation est positive. Mais l'expérience montre que la République a souvent aidé l'Eglise, en l'occurrence l'Ecole à être vraiment catholique. Quand l'Etat fait l'obligation à l'Ecole d'être ouvert à tous, il lui demande simplement d'être catholique (universel) .

Le défi de l'Ecole qu'elle porte aussi bien dans sa relation avec l'Etat que dans sa relation à elle-même est d'être vraiment catholique. A vrai dire son seul problème est de ne pas l'être suffisamment. Il faut alors entendre le mot catholique non dans son sens restreint ou dans celui d'une repli identitaire qui trahit de fait son identité, mais dans son sens évangélique – et pas libéral ou élitiste - qui inspire la vie des établissements et leur projet éducatif. Vous êtes nombreux à œuvrer en ce sens de diverses manières.

Le but de cette réflexion n'est pas de parvenir à des relations parfaitement sereines, sans conflits ni tensions. Ce ne serait probablement pas bon signe. Le but pour l'Ecole catholique est de développer son projet éducatif spécifique, de l'offrir à tous. On sait que de plus en plus de parents lisent les projets éducatifs avant d'inscrire leurs enfants. Pour nous, dans l'espace géopolitique qui nous est propre, nous devons aussi développer une éducation méditerranéenne. Le pape François lors de sa venue à Marseille en septembre 2023 nous y a vivement engagés. Notre appartenance méditerranéenne fait partie de notre citoyenneté. Et même pour ceux d'entre vous qui viennent de plus loin, nous avons intérêt à écouter ce qui se vit ailleurs, y compris dans des pays musulmans où l'école catholique est implantée. C'est pourquoi nous donnerons la parole à des expériences vécues dans d'autres contextes pour accroître notre conscience méditerranéenne dans le prolongement de ce que nous avons dit lors de la session de l'année dernière et nous enrichir de cette altérité.

Cette session est riche de promesses. Bonne session à chacun.

Christian Salenson  
Dominique Santelli